

**PREMIÈRE (1RE) RENCONTRE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2013-2014
Le 22 septembre 2013
à l'École élémentaire Sacré-Coeur, Grand-Sault**

PROCÈS-VERBAL

1. Vérification du quorum et ouverture de la réunion

DFS NORD-OUEST	DFS NORD-EST	DFS SUD
Présences		
Francine Cyr Richard Landry Anne-Marie Paradis	Marcel Basque Richard Gallant Marcel Basque	Gilles Bourque Roger Martin Gérard McKen
Invités : Maurice Picard Chantal Ouellette, responsable administrative des CÉD et secrétaire		

2. Élection de la présidence, des vice-présidences, du trésorier

Résolution 2013-2014/1

Il est dûment proposé et appuyé que :

Maurice Picard soit président d'assemblée pour la durée des élections.

ADOPTÉ

Présidence de la FCÉNB

Gérard McKen est proposé au poste de présidence.

La mise en candidature est acceptée par le candidat. Il n'y a pas d'autres candidats.

Gérard McKen est élu comme président.

Vice-présidence du DSF Nord-Est

Marcel Basque se propose au poste de vice-présidence.

Il n'y a pas d'autres candidats.

Marcel basque est élu au poste de vice-président.

Vice-présidence du DSF Nord-Ouest

Richard Landry est proposé au poste de vice-présidence.

La mise en candidature est acceptée par le candidat. Il n'y a pas d'autres candidats.

Richard Landry est élu au poste de vice-président.

Trésorerie

Francine Cyr est proposée au poste de trésorière.

La mise en candidature est acceptée par la candidate. Il n'y a pas d'autres candidats.

Francine Cyr est élue au poste de trésorière.

3. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2013-2014/2

Il est dûment proposé et appuyé que :

L'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

- Ajout d'un point 3. Adoption de l'ordre du jour
- Que la numérotation des points subséquents à l'ordre du jour soit changée
- Ajout d'un point 9. Dossier spécial

ADOPTÉ

4. Signataires des chèques

Résolution 2013-2014/3

Il est dûment proposé et appuyé que:

Les signataires pour la FCÉNB soient

Francine Cyr

Richard Landry

Gérard McKen

ADOPTÉ

5. Comités et représentants aux réseaux

Résolution 2013-2014/4

Il est dûment proposé et appuyé que :

La présidence d'assemblée soit changée.

ADOPTÉ

On remercie M. Picard d'avoir accepté de jouer le rôle de président d'assemblée pour les élections, et jusqu'ici dans la réunion.

Gérard McKen prend la présidence d'assemblée et remercie les membres du conseil d'administration de leur marque de confiance en le réalisant au poste de président.

5.1. GACEF

La discussion démontre que la coprésidence du GACEF est assumée par la présidence de la FCÉNB, en l'occurrence Gérard McKen cette année.

Résolution 2013-2014/5

Il est dûment proposé et appuyé que :

Le représentant de la FCÉNB au GACEF soit Roger Martin.

ADOPTÉ

5.2. Comité bipartite FCÉNB et MÉDPE

La discussion démontre que :

- le dossier de la rémunération fait partie des dossiers du comité bipartite
- le président de la FCÉNB se doit de faire partie du comité bipartite

Richard Gallant et Richard Landry sont proposés et ils acceptent la mise en candidature.

Il est entendu que le comité décidera qui occupera le poste de présidence.

Les membres du comité bipartite sont :

Richard Gallant
Gérard McKen
Richard Landry

5.3. Forum de concertation des organismes –SANB et Table sectorielle

La discussion démontre que :

- 2 personnes représentent la FCÉNB. Les dépenses d'une des 2 personnes sont payées par la SANB et l'organisme a un vote seulement.
 - La présidence se doit de participer au Forum de concertation des organismes de la SANB et à la Table sectorielle - Éducation
- Marcel Basque est nommé et il accepte la mise en candidature.

Les représentants de la FCÉNB au Forum de concertation des organismes et à la Table sectorielle Éducation de la SANB sont :

Marcel Basque
Gérard McKen

5.4. Réseau des ayants-droits

Roger Martin est nommé et il accepte la mise en candidature.

Le représentant de la FCÉNB au Réseau des ayants-droits est :
Roger Martin

5.5. Comité du Congrès

La discussion démontre que :

- Le mandat du Comité du Congrès est d'établir la formulation, l'orientation, la stratégie à adopter, la fréquence à laquelle le Congrès se tiendra.
- Il est préférable que chaque CÉD ait un membre au sein de ce comité.

Les membres du comité du Congrès sont :

Gilles Bourque
Anne-Marie Paradis
Mario Pelletier

Mario Pelletier s'occupe de planifier la 1re réunion.

5.6. Comité pour l'établissement de la formule de cotisation des CÉD

Il est suggéré que les membres du comité du Congrès soient les membres du Comité pour l'établissement de la formule de cotisation des CÉD, soit : Anne-Marie Paradis, Mario Pelletier, et Gilles Bourque. Ces personnes acceptent leur nomination.

Les membres du comité pour l'établissement de la formule de cotisation des CÉD sont :

Gilles Bourque
Anne-Marie Paradis
Mario Pelletier

Gilles Bourque sera responsable de ce comité.

5.7. Comité du Prix Reconnaissance

Francine Cyr, Richard Gallant, Roger Martin sont nommés et acceptent leur mise en nomination.

Résolution 2013-2014/6

Il est dûment proposé et appuyé que :

Le Comité du Prix Reconnaissance ait le mandat de réviser la formule de financement et d'octroi du Prix Reconnaissance.

ADOPTÉ

Les membres du Comité du Prix Reconnaissance sont :

Francine Cyr

Richard Gallant

Roger Martin

Francine Cyr est responsable de ce comité.

5.8. Comité pour la planification stratégique

Résolution 2013-2014/7

Il est dûment proposé et appuyé que :

Une personne-ressource en planification stratégique, appuyée de la responsable administrative des CÉD, aide à élaborer en CA la planification stratégique.

La discussion démontre que :

- La planification stratégique sera un des points de l'ordre du jour pendant plusieurs réunions régulières afin que l'on puisse l'élaborer.
- L'on fasse un suivi à chaque réunion régulière du CA avec un plan d'action
- Le Comité pour la planification stratégique soit aboli puisqu'elle sera élaborée par le CA.

ADOPTÉ

5.9. FNCSF

Résolution 2013-2014/8

Il est dûment proposé et appuyé que :

Mario Pelletier soit nommé représentant du Nouveau-Brunswick à la FNCSF.

ADOPTÉ

Résolution 2013-2014/9

Il est dûment proposé et appuyé que :

Le représentant de la FNCSF soit mandaté de s'assurer que les provinces maritimes aient une rencontre interprovinciale.

ADOPTÉ

6. Actions de Lobbying du Secteur Éducation – Forum des organismes de la SANB

La FCÉNB s'engage à signer la pétition.

Gérard McKen sera présent lors du Forum des citoyens à Moncton le 29 septembre 2013 et lors du lancement public.

Résolution 2013-2014/10

Il est dûment proposé et appuyé que :

La FCÉNB supporte le libellé et le lobbying du Secteur Éducation du Forum des organismes de la SANB.

ADOPTÉ

7. Assurances de dommages des organismes à but non lucratif de l'AFMNB

La FCÉNB continuera d'adhérer à l'assurance de dommages des organismes à but non lucratif de l'AFMNB. À moins que la prime ou la couverture d'assurance augmente substantiellement, il n'est pas nécessaire de ramener ce point à l'agenda.

8. Dossier spécial

Résolution 2013-2014/11

Il est dûment proposé et appuyé que :

La réunion se poursuive à huis clos.

ADOPTÉ

Résolution 2013-2014/12

Il est dûment proposé et appuyé que :

Le huis clos se termine et que l'on revienne en réunion ordinaire.

ADOPTÉ

9. Dates et lieux des prochaines rencontres du CA

Les réunions ordinaires du CA 2013-2014 seront :

6-7 décembre 2013 - Moncton

21-22 février 2014 - Bathurst

23-24 mai 2014 - Edmundston

12-13 septembre 2014 - Fredericton

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée à 14h45.

Gérard McKen, président

Chantal Ouellette, secrétaire